

L'acTU



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'acTU n°111 - Le Trait d'Union du mois d'avril 2021

La chronique de ...

Engagé pour un troisième mandat en tant que délégué travaux et en charge de la sécurité, je suis impliqué au quotidien au sein de notre commune pour permettre de préserver le cadre de vie de notre beau village.

A cet effet, la commune vient de signer une convention de police pluri communale, avec la commune de Viarmes. Cette convention réunit les communes de Seugy, Saint-Martin-du-Tertre, Belloy-en-France, Villaines-sous-bois, Chaumontel et Luzarches.



Cette police interviendra sur nos manifestations annuelles et sur des interventions à demande.

Je vous informe également de l'arrivée mi-mai au sein de notre commune d'une ASVP (Agente de Surveillance de la Voie Publique), qui sera basée au coeur du village au 28 rue Pierre Brossolette.

Une de ses missions sera la prévention, le conseil et l'information auprès de nos administrés.

Jacques Letellier, conseiller municipal délégué aux travaux et à la sécurité.



Hommage à Pascal Geslak



Pascal Geslak, un agent fort de caractère, qui n'envoyait pas dire ce qu'il avait à dire, mais très dévoué pour sa Commune, nous a quittés à l'âge de 57 ans pour rejoindre son collègue et ami Alain Furbank décédé le 6 mai 2016. Qui ne se souvient pas du « tandem » constitué de Pascal et Alain qui pendant des décennies, par tous les temps, ont entretenu, à la binette, au balai et à la pelle nos rues, nos chemins et sentes, nos cimetières, et tous les espaces communs extérieurs de nos bâtiments publics. Pascal était passionné de chasse et de nature. Il était entré au service technique de la Commune le 19 janvier 1988 en remplacement d'Alphonse Furbank. Nommé stagiaire le 1er mai 1989, il avait été titularisé le 1er mai 1990. Pascal était père et fier de ses trois enfants Maeva, Mélissa et Anthony. A sa maman, une femme généreuse et courageuse qui aura accompagné Pascal jusqu'au bout de son chemin, à ses enfants et sa famille, j'adresse mes très sincères condoléances.

Claude Krieguer

Le billet de la Rédaction

Restez informés grâce à votre magazine mensuel d'informations municipales. Retrouvez dans ce 111^e numéro de L'acTU les quelques principaux chiffres à retenir du budget 2021 pour notre commune. Nous vous rappelons que vous avez à tout moment la possibilité de venir consulter le budget complet en Mairie. Très bonne lecture !



État civil

NAISSANCE
13/03 - Gabrielle GUSTIN

DÉCÈS
10/03 - Pascal GESLAK
02/04 - André CARALLIS



Les chiffres à retenir du budget 2021

Le budget de fonctionnement : La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale : 3 012 587 € budgété en 2021 (hors opération d'équilibre budgétaire).



Frais de personnel
1 617 226 €
budgété pour 2021

Les effectifs communaux ont dû être renforcés du fait de l'encadrement des élèves, la désinfection des locaux, la création d'un poste ASVP et l'anticipation du remplacement de notre Directeur Général des Services.



Impôts et taxes
2 134 127 €
budgété pour 2021

Aucune augmentation des taux d'imposition grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des coûts comme dans les mandats précédents.

Quelques investissements que nous souhaitons réaliser sur l'année 2021 :



Mairie
62 600 €
Mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la mairie.



Ecole de Baillon
898 920 €
Travaux du restaurant scolaire et périscolaire de l'école Bois Bonnet, ainsi que du préau.



Terrain multisports
150 000 €
Création d'un city stade et d'un espace de jeux pour enfants rue Frédéric Masson.



Vidéo protection
22 500 €
Participation communale au projet de vidéo protection financé par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.



Bâtiment
23 108 €
Aménagement de l'appartement de l'étage de l'Office de Tourisme. Intercommunal.



Ecoles
114 294 €
Sécurisation des accès, construction de sanitaires supplémentaires, changement de menuiseries extérieures, peintures, achat d'un Tableau Numérique Interactif et renouvellement du mobilier d'une classe.



Mise en lumière
33 000 €
Travaux d'uniformisation des éclairages publics Led.



Stationnements
386 760 €
Construction des parkings rue Delchet et rue d'Aval Eau.



Voiries
401 363 €
Réfection des voiries, ruelle Saint Laurent et avenue des Acacias.

L'abbaye de Royaumont se prépare à ouvrir à nouveau



L'abbaye de Saint Louis est fermée au public depuis le mois de novembre, en raison de la pandémie. Son équipe n'est pas restée inactive pour autant. Elle a supervisé la fin des travaux de restauration de la toiture du réfectoire des moines (photo), dont elle espère vous présenter prochainement les 62 000 nouvelles tuiles. Elle a également accueilli une centaine de musiciens ou de danseurs, venus - dans le calme et la sécurité - y concevoir de nouvelles créations ou enregistrer de nouveaux projets. Enfin, elle prépare activement la réouverture du monument et la reprise des « Dimanches à Royaumont », ses rendez-vous hebdomadaires avec les arts, le patrimoine, l'histoire et la nature. Petits et grands, l'abbaye vous attend ! Venez parcourir ses trois jardins remarquables ou prendre un rafraîchissement au bord de ses canaux dès qu'elle aura été autorisée à vous accueillir à nouveau...

Opération de vaccination



L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, et le Préfet du Val d'Oise (arrêté préfectoral 2021-220) ont autorisé l'ouverture d'un centre de vaccination permanent à Viarmes, en salle Saint Louis depuis le 25 mars 2021. À ce jour, plus de 2000

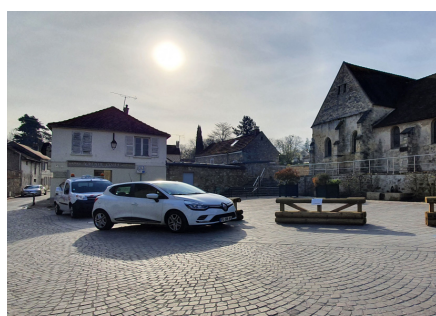
personnes ont pu bénéficier de la 1^{ère} injection. Le centre de vaccination montera en puissance dès que les doses seront présentes et sera transformé en centre permanent 7j/7, jusqu'à la fin de l'année. Cette première phase de vaccination s'adresse notamment aux personnes de plus de 50 ans et présentant une comorbidité ainsi qu'aux personnes âgées de plus de 70 ans. Un fond d'amorçage de 60 000 € a été versé par l'ARS et la Région afin de déployer sur le long terme cette organisation.

La prise de rendez-vous se fait par le biais de DOCTOLIB uniquement. Seuls les habitants d'Asnières-sur-Oise peuvent appeler l'accueil de la mairie au 01 30 35 41 41 pour enregistrer leur demande de vaccination.

Nous tenons à remercier sincèrement les agents d'accueil de la mairie, dont Karine MASSERON, qui en plus de suivre toutes les semaines nos personnes vulnérables, se sont attachés à contacter individuellement nos seniors de plus de 75 ans afin de faciliter leur inscription pour la vaccination.



Nouvelles règles de stationnement place de l'église



Depuis le début du mois d'avril, les règles de stationnement ont été modifiées sur la place de l'église. Nous sommes conscients que ces changements peuvent entraîner des réactions. Nous avons fait de nombreux constats avant ce changement : les parkings derrière l'église et l'Office de Tourisme sont sous occupés, l'ancien système de stationnement n'était pas optimal, la place était systématiquement occupée par des voitures « tampons », enfin, nous rencontrons régulièrement des soucis lors de l'installation du marché dominical. Aussi, nous avons échangé avec certains commerçants pour expliquer l'objectif de cette nouvelle disposition. Nous avons créé 8 places avec autorisation de 15 minutes permettant de fluidifier le stationnement et faciliter l'accès aux commerces.

Conditions de participation au portage des repas



Depuis septembre 2018, le service de portage de repas est assuré par la société Delice'Ly, traiteur à Saint-Martin-du-Tertre qui assure 3 livraisons par semaine.

Ce service s'adresse :

- aux personnes isolées et sans assistance familiale, âgées de plus de 65 ans ou bénéficiaires de l'APA ou AAH.
- aux personnes en perte d'autonomie physique ou psychique, justifiée par un certificat médical du médecin traitant.

Dorénavant le CCAS a modifié les conditions de participation aux frais de portage en fixant des barèmes suivant les ressources des bénéficiaires et en incluant également une participation aux repas du midi.

Le prix du repas est actuellement de 13,50 € pour le midi et de 5,50 € pour le soir.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS au 01 30 35 41 41.



Asnières & Vous

SIVOM : Claude Krieguer ayant souhaité se retirer de ses fonctions de délégué titulaire au sein du SIVOM Viarmes/Asnières-sur-Oise, sera remplacé par Serge Lopez en qualité de délégué titulaire et par Paulo Sobral en qualité de délégué suppléant.

Fête Médiévale : Une dizaine de bénévoles s'est d'ores et déjà portée volontaire afin de mener à bien ce weekend de festivité. Une réunion d'information aura lieu prochainement. Si vous aussi vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous faire connaître à l'adresse communication@aso95.fr

CMJ : Les trois jeunes candidats au Conseil Municipal Jeunes se sont officiellement réunis le samedi 13 mars dans le cadre d'une réunion d'information et d'un brainstorming afin de partager leur vision de la commune. Vous pouvez encore candidater en envoyant une courte présentation à l'adresse communication@aso95.fr

Initiative du CCAS pour Pâques



Les membres du CCAS se sont mobilisés le premier weekend d'avril pour une distribution "surprise" des chocolats de Pâques à nos seniors. Nous tenons à remercier chaleureusement nos enfants des 2 écoles qui ont fourni 300 dessins sur le thème du printemps et les enseignants qui nous ont aidé à réaliser cette opération. Chaque dessin a été glissé dans les sacs.

Journée citoyenne de la propreté

Le dimanche 2 mai (sous réserve), une grande journée citoyenne de la propreté est organisée par la ville de Viarmes avec ses partenaires, les communes d'Asnières-sur-Oise, Belloy-en-France, Saint-Martin-du-Tertre et Seugy. Rendez-vous sur la place Pierre Salvi de Viarmes à 8h (café à emporter offert).



Relooking de la salle du conseil municipal.



Restauration des berges et d'une passerelle de Baillon.



Installation d'un gîte à insectes dans la cour de la mairie.



Mise en place d'une nouvelle rampe d'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) en mairie.



Remise en état du CR3 menant au camping des Princes.

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

En février dernier, nous adressons un message à nos associations pour leur témoigner notre soutien et leur dire à quel point nous avons hâte de les retrouver. Car il faut penser à l'avenir que nous nous souhaitons plus gai, festif où la convivialité et le partage seront notre adage. Partant de ce petit coin de ciel bleu possible, les élus se sont mis au travail pour envisager les festivités de notre village sur l'année. L'office du tourisme se reconstruit également peu à peu. Un premier appel à bénévolat a permis de comptabiliser déjà 10 personnes, nous sommes convaincus que nous pouvons faire encore mieux. Vous l'aurez compris, nous avons besoin plus que jamais de la mobilisation de tous pour que vivent les prochaines animations (fête de la musique, fête du 14 juillet, fête médiévale...) mais aussi pour permettre à notre si beau village d'être arpenté, de s'y arrêter le temps d'un repas, d'une nuit... C'est dans l'adversité que l'entraide prend son sens. Nous vous attendons donc nombreux pour prêter main forte durant ces temps de rassemblement festif et faire vivre le tourisme de la commune.

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Communauté de communes Carnelle Pays de France (C3PF)
La C3PF, composée de 19 communes, soit 33 000 habitants, dont le siège social est à Luzarches, prochainement au château de la Motte, emploie 24 salariés. 42 élus dont un président et 11 vice-présidents prennent les décisions, qui sont votées au sein du conseil communautaire, ouvert au public. La C3PF, perçoit une partie des impôts locaux du contribuable. Les taux d'imposition sont votés tous les ans au moment des budgets communaux et intercommunaux, avec 2 taux différents. Pour l'intercommunalité, l'augmentation considérable des taux, génère 400 000 euros supplémentaires au budget. De nombreux projets ont explosé les budgets prévisionnels comme la réhabilitation du château de la Motte, trop petit pour accueillir tous les services, ou comme la vidéo-protection, entre son coût d'installation et celui de l'entretien. Plusieurs projets ont été mis en place avec une réussite encourageante. En raison de la crise sanitaire, une abstention sur les dépenses supplémentaires aurait été mieux accueillie.